



L'asymétrie d'information et la réduction du risque de crédit dans les institutions de microfinances

Maman T. ABOUDOU¹, Kodjo Roméo TCHALLA²

Reçu le : 29 août 2024

Accepté le : 09 mars 2025

Mise en ligne le : 15 septembre 2025

Mots clés:

*Microfinance,
Gestion,
Asymétrie d'information,
Risque de crédit.*

RÉSUMÉ

Cet article examine l'impact de l'asymétrie d'information sur la gestion du risque de crédit dans les institutions de microfinance (IMF) au Togo. Les résultats révèlent que certaines formes d'asymétrie influencent directement le risque de crédit, confirmant ainsi l'hypothèse principale (H1). Les emprunteurs issus du secteur des services présentent un risque de crédit plus élevé, tandis que ceux opérant dans les secteurs industriel et commercial bénéficient d'une gestion du risque plus modérée. Par ailleurs, un niveau d'autofinancement inférieur à 100 000 FCFA accroît significativement le risque de crédit. Enfin, si l'asymétrie d'information entraîne généralement une gestion plus rigoureuse du risque, cette relation ne se vérifie pas pour les situations de risques graves.

Cette étude met en évidence l'importance d'une gestion optimale de l'information pour atténuer le risque de crédit et renforcer la résilience des IMF.

© 2025 RAG – Tout droit réservé.

Adresse de correspondance des auteurs :

1. amtwatara@gmail.com
2. tchallakodjoromeo@gmail.com

INTRODUCTION

La marginalisation des populations à faible revenu par le système bancaire traditionnel a favorisé la création des institutions de microfinance (IMF), destinées à fournir des services financiers aux groupes les plus vulnérables. Dans l'espace UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine), ces activités sont encadrées par un cadre réglementaire spécifique et supervisées par la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest). Selon les statistiques récentes de la BCEAO, le secteur de la microfinance au Togo a enregistré une croissance notable au deuxième trimestre 2019, se classant au deuxième rang après le Mali, avec un taux de +16,4 %. Toutefois, malgré cette dynamique, le secteur reste confronté à plusieurs insuffisances, notamment en matière de gouvernance, de gestion inadéquate du risque de crédit face aux créances douteuses, et de non-remboursement par certains clients.

Le financement des petites et moyennes entreprises (PME) constitue encore une problématique majeure en Afrique subsaharienne, marqué par un rationnement du crédit bancaire (Founanou & Ratsimalahelo, 2011). Plusieurs chercheurs, dont Stiglitz et Weiss (1981), Roger (1988) et Statnik (2007), ont montré que ce rationnement découle essentiellement de l'asymétrie d'information. Celle-ci désigne le déséquilibre informationnel entre emprunteurs et IMF, généralement au détriment des institutions, particulièrement dans les contextes où les emprunteurs disposent d'informations privées (Ngongang, 2015). Ce phénomène constitue un facteur de risque majeur, notamment dans les secteurs informels caractérisés par l'absence d'informations financières fiables (Ndiaye, 2012). Au Togo, l'une des principales causes des difficultés financières rencontrées par les IMF est précisément liée à cette asymétrie d'information dans la relation de crédit.

La problématique centrale se formule comme suit : quel est le poids de l'asymétrie d'information dans l'explication du risque de crédit dans les institutions de microfinance au Togo ? De cette question générale découlent deux interrogations spécifiques :

- Quelles sont les formes d'asymétrie d'information dans la relation de crédit ?
- Quelle est l'influence de l'asymétrie d'information sur la gestion du risque de crédit ?

L'objectif principal de cet article est d'analyser l'impact de l'asymétrie d'information sur le risque de crédit. Plus précisément, il s'agit de mettre en évidence les formes d'asymétrie

d'information et de proposer des pistes de réduction de ce risque. Plusieurs travaux antérieurs se sont intéressés aux déterminants de la gestion du risque de crédit (Roesch & Héliès, 2007 ; Ayayi, 2012 ; Ndiaye, 2012 ; Waffo et al., 2016) ainsi qu'au rationnement du crédit (Honlonkou et al., 2006 ; Bekolo et al., 2008). À titre d'illustration, Mounkame Ndam (2016) a étudié la relation entre asymétrie d'information et risque de crédit dans les IMF camerounaises, mais son analyse portait sur une seule institution, limitant ainsi la portée de ses résultats. Par ailleurs, le risque de crédit s'articule avec la notion d'« appétence au risque », définie par la gouvernance des institutions financières comme le niveau de risque acceptable (Dardour & Ouvrard, 2012).

Cet article est structuré en trois sections. La première propose une revue de la littérature sur l'asymétrie d'information et la gestion du risque de crédit, en vue d'établir leur lien. La deuxième décrit la méthodologie de recherche adoptée, tandis que la troisième présente et discute les résultats obtenus.

1. Revue de la littérature

Le marché du crédit est marqué par une forte **asymétrie d'information** entre les acteurs, notamment entre le prêteur (par exemple une institution de microfinance) et l'emprunteur. Dans une relation de crédit, l'institution de microfinance rencontre souvent des difficultés à évaluer le risque réel encouru (Tupangiu, 2017). Cette asymétrie engendre deux principaux problèmes : l'**antisélection** et l'**aléa moral**, qui interviennent à différents stades du contrat de crédit.

1.1. Antisélection, aléa moral et rationnement du crédit : trois formes de l'asymétrie informationnelle

L'antisélection

Également appelée sélection adverse, l'antisélection survient avant la conclusion du contrat. Akerlof (1970) en a posé les bases en la définissant comme un problème d'opportunisme précontractuel, découlant de l'existence d'informations privées détenues par une partie avant la transaction. Dans le cas de la microfinance, l'antisélection se manifeste lorsque l'emprunteur conserve volontairement des informations que l'institution n'est pas en mesure

de détecter, même après un examen approfondi. Cette situation confère à l'emprunteur un avantage informationnel. En conséquence, la microfinance applique généralement un taux d'intérêt moyen, pénalisant les emprunteurs prudents aux projets moins risqués et favorisant ceux dont les projets présentent un risque plus élevé. Ce mécanisme rappelle la célèbre métaphore du marché des voitures d'occasion : l'asymétrie d'information conduit à l'éviction des bons projets au profit des moins bons (Gardes, 2013).

L'aléa moral

L'aléa moral apparaît après la signature du contrat, dans un contexte d'asymétrie d'information post-contractuelle. Churchill et Coster (2001) expliquent qu'il se produit lorsque l'emprunteur dissimule des informations pertinentes qui surgissent après la conclusion de l'accord. Nyssens, cité par Maystadt (2002), précise que l'aléa moral survient lorsque l'action de l'une des parties ne peut être ni observée ni contrôlée par l'autre. Dans ce cas, le décalage temporel entre l'octroi du crédit et son remboursement accroît l'incertitude pour l'institution prêteuse, renforçant le risque de défaut et, par extension, le risque de crédit (Ati, 2006). Face à ce problème, les institutions financières recourent souvent au rationnement du crédit.

Le rationnement du crédit

Selon Stiglitz et Weiss (1981), Bester (1987) et Phung (2009), il y a rationnement du crédit lorsqu'un emprunteur, bien qu'acceptant les conditions du prêt et disposant des ressources nécessaires, se voit refuser le crédit. Ce phénomène, directement lié à l'asymétrie d'information, persiste même si l'emprunteur est prêt à offrir des garanties supplémentaires ou à payer un taux d'intérêt plus élevé. Le rationnement limite ainsi l'accès au financement et constitue un frein majeur au développement des PME.

Si les travaux fondateurs d'Akerlof (1970) et de Stiglitz et Weiss (1981) ont posé les bases de l'analyse, des recherches plus récentes, telles que celles d'Armendáriz et Morduch (2010), montrent que l'asymétrie d'information reste un défi central dans la microfinance. Toutefois, les IMF adoptent progressivement des stratégies innovantes – notamment la digitalisation et le scoring de crédit – afin d'améliorer l'évaluation des emprunteurs et de réduire les risques. De

leur côté, Cull et al. (2018) soulignent que les nouveaux outils financiers et la digitalisation contribuent à renforcer la transparence et la gestion des risques.

1.2. Approches théoriques complémentaires

- La théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976) met en lumière les divergences d'intérêts entre le prêteur (principal) et l'emprunteur (agent). L'asymétrie d'information engendre des coûts de surveillance et nécessite des dispositifs incitatifs pour limiter les comportements opportunistes.
- La théorie des coûts de transaction (Coase, 1937 ; Williamson, 1986) explique que les organisations économiques émergent pour minimiser ces coûts, liés à la rationalité limitée et à l'opportunisme des agents. Elle souligne l'importance de dispositifs contractuels adaptés dans les relations de crédit.
- La théorie institutionnelle (DiMaggio & Powell, 1983) insiste sur l'influence des régulations et normes sociales sur les pratiques des IMF, en particulier en matière de gestion du risque.

1.3. L'approche relationnelle et la confiance

Au-delà de l'approche transactionnelle, les auteurs en marketing insistent sur la dimension relationnelle du crédit. Selon Morgan et Hunt (1994), les deux piliers fondamentaux de cette relation sont la confiance et l'engagement. L'engagement traduit la volonté des parties d'investir durablement dans la relation (Kumar, Stern & Achrol, 1992). La confiance, quant à elle, est cruciale dans le crédit : la microfinance doit croire en la capacité et en la volonté de l'emprunteur de rembourser (Guinnane, 2010). Riding et al. (1994), à partir d'une enquête auprès de 2 000 entreprises canadiennes, ont montré que les antécédents financiers et les caractéristiques sectorielles étaient des déterminants essentiels dans la décision d'octroi de crédit.

À partir de ces constats, deux hypothèses principales sont formulées :

- **H1** : Les formes d'asymétrie d'information présentes dans la relation de crédit sont liées aux secteurs d'activité et au niveau d'autofinancement.
- **H2** : L'asymétrie d'information exerce un effet positif et significatif sur la gestion du

risque de crédit.

Moukame Ndam (2016), à travers une analyse de 100 dossiers de crédit de TPE et PME au Cameroun, révèle un taux d'impayés élevé (65 % sur deux ans), confirmant l'importance des caractéristiques de l'emprunteur dans le risque de défaut. De même, Tankpé (2018), dans son étude sur les systèmes décentralisés au Togo, montre que les impayés sont liés à la fois aux caractéristiques individuelles et aux facteurs institutionnels. Enfin, Koch et MacDonald (2003), cités par Mwithi (2012), insistent sur la corrélation entre capacité de remboursement et conditions macroéconomiques.

Les fintechs et les technologies numériques constituent aujourd'hui des solutions prometteuses pour réduire l'asymétrie d'information. Le recours au scoring de crédit, aux algorithmes prédictifs et à la Blockchain améliore la transparence, réduit les comportements opportunistes et sécurise les transactions.

2. Méthodologie de la recherche de terrain

Cette recherche s'inspire des travaux de Omri et Bellouma (2004, 2008) ainsi que de Moukame Ndam (2016), qui ont analysé les déterminants du risque de crédit dans les institutions financières et de microfinance.

2.1. Variable expliquée (endogène)

La variable expliquée est le risque de crédit (Risk_crédit). Ce risque est étroitement lié à la notion d'appétence au risque, définie par la gouvernance de l'institution financière comme le niveau de risque que celle-ci est prête à assumer (Dardour & Ouvrard, 2012).

Il s'agit d'une variable qualitative polytomique à trois modalités :

- 0 : Pas de risque (remboursement effectué),
- 1 : Risque modéré,
- 2 : Risque grave.

2.2 Variables explicatives (exogènes)

Afin d'analyser l'influence de différents facteurs sur le risque de crédit, plusieurs variables explicatives ont été retenues. Chacune d'elles a été opérationnalisée selon des modalités

précises permettant leur intégration dans le modèle économétrique. Le tableau 1 ci-dessous présente la liste des variables, leur définition, leur mode de codification et l'effet attendu sur la variable dépendante.

Tableau 1 – Opérationnalisation des variables explicatives

Variabes	Définition / Justification	Codification (modalités)	Effet attendu sur le risque de crédit
Confiance (Conf)	Relation de confiance construite entre le chargé de crédit et l'emprunteur, réduisant l'asymétrie d'information (Omri & Bellouma, 2008 ; Mounkame Ndam, 2016).	1 = forte confiance ; 0 = absence de confiance	Négatif
Exclusivité de financement (ExcFin)	Financement assuré uniquement par une seule IMF, facilitant l'accumulation d'informations sur l'emprunteur (Rim, 2012).	1 = exclusif ; 0 = non exclusif	Négatif
Taille de l'entreprise (Taille)	Capacité financière reflétée par les actifs détenus par l'entreprise.	1 = actif > 100 000 F CFA ; 0 = sinon	Négatif
Secteur d'activité (SecA)	Nature du secteur économique, influencée par la conjoncture et la stabilité des cycles d'activité.	1 = industriel/commercial ; 0 = services	Négatif
Autofinancement (Autof)	Contribution propre de l'emprunteur dans son projet, signe d'engagement (Pyle & Leland, 1977).	1 = > 100 000 F CFA ; 0 = ≤ 100 000 F CFA	Négatif
Ancienneté de la relation (AncR)	Durée de la relation entre l'IMF et l'emprunteur, qui améliore la connaissance du client.	1 = > 2 ans ; 0 = ≤ 2 ans	Négatif
Historique du compte (HisC)	Présence d'un compte d'épargne permettant d'évaluer la discipline financière de l'emprunteur.	1 = compte présent ; 0 = pas de compte	Négatif
Âge de l'entreprise (Age)	Longévité de l'entreprise, indicateur de sa stabilité et de sa réputation.	1 = > 5 ans ; 0 = ≤ 5 ans	Négatif
Garanties (Gar)	Actifs offerts en garantie, réduisant l'asymétrie d'information et le risque de défaut.	1 = plusieurs garanties ; 0 = pas ou peu de garanties	Négatif

Source : Les auteurs

L'ensemble de ces variables explicatives a été retenu pour leur pertinence théorique et empirique dans la littérature sur le risque de crédit. Leur opérationnalisation, principalement sous forme binaire, facilite l'intégration dans un modèle économétrique de type **logit**. Ce choix méthodologique permet d'évaluer la probabilité de survenue d'un risque de crédit en fonction des caractéristiques observables de l'emprunteur et de la relation qu'il entretient avec l'institution de microfinance. Les hypothèses H1 et H2 seront ainsi testées à travers ce dispositif, afin de vérifier respectivement l'influence des formes d'asymétrie d'information et leur impact significatif sur la gestion du risque de crédit.

2.3. Échantillonnage

Au Togo, selon les statistiques de la CASI-MEC au 31 décembre 2019, le secteur de la microfinance comptait **162 institutions autorisées** à exercer sur l'ensemble du territoire national, constituant ainsi la population cible de cette étude. Toutefois, la répartition géographique de ces institutions n'est pas homogène : une forte concentration est observée dans la région maritime, représentant **54,32 % du total**. Plus spécifiquement, l'activité est particulièrement concentrée à Lomé, la capitale, ce qui justifie le choix de cette ville comme cadre principal de l'étude.

Afin de garantir une représentativité adéquate, l'échantillon se compose de **100 clients** répartis sur les cinq dernières années, ainsi que de **35 institutions de microfinance**, ciblant leurs chargés de crédit. Pour chaque institution interrogée, deux à trois de ses clients ont également été interviewés, ce qui permet d'obtenir une approche équilibrée et représentative.

Pour la collecte des données, nous avons retenu un **échantillonnage non aléatoire**, et plus précisément un échantillonnage de commodité. Cette méthode repose sur la facilité d'accès aux répondants. Bien qu'elle présente certaines limites en termes de représentativité dans des populations hétérogènes, elle offre l'avantage d'être **pratique et rapide**, et peut fournir des résultats fiables lorsqu'une relative homogénéité existe dans la population étudiée.

La procédure d'échantillonnage s'inscrit dans une **conception transversale**, permettant de collecter des données à un moment donné. Contrairement à une conception longitudinale, qui requiert un suivi prolongé, la conception transversale est adaptée aux objectifs de cette

recherche, qui visent une **analyse instantanée** des pratiques de crédit et des risques associés.

2.4. Instrument de collecte des données

L'instrument de collecte principal retenu est le questionnaire, jugé le plus approprié pour recueillir les informations nécessaires. Conçu à partir d'une revue de la littérature approfondie, il constitue le support central de la collecte.

Deux versions du questionnaire ont été élaborées :

- L'une destinée aux responsables de crédit des institutions de microfinance, remplie par un représentant par institution ;
- L'autre, similaire, adaptée aux clients des IMF.

Les questionnaires sont de type fermé, incluant des items mesurés à l'aide d'une échelle de Likert en cinq points, afin de permettre aux répondants d'indiquer dans quelle mesure ils perçoivent ou pratiquent les différentes variables étudiées. Cette approche contribue à renforcer la fiabilité et la comparabilité des données recueillies.

2.5. Modèle et méthode d'estimation

Pour analyser l'impact de l'asymétrie d'information sur le risque de crédit, nous avons estimé un modèle économétrique dans lequel la variable dépendante est qualitative et polytomique :

- valeur 2 si le risque est grave,
- valeur 1 si le risque est modéré,
- valeur 0 si le remboursement est effectué.

Un modèle logit multinomial ordonné a été retenu, en raison de la nature qualitative de la variable dépendante. Ce modèle, extension du logit binomial, est adapté lorsque la variable expliquée comporte plus de deux modalités. Selon Bentz et Merunka (1996), il permet de modéliser des choix discrets entre plusieurs alternatives, en reliant la probabilité d'adopter une option donnée à une fonction d'utilité linéaire dépendant des attributs observables.

Le modèle général peut s'exprimer ainsi :

$$Risk_crédit = \beta_0 + \beta_1 Conf + \beta_2 ExcFin + \beta_3 Taille + \beta_4 SecA + \beta_5 Autof + \beta_6 AncR + \beta_7 HisC + \beta_8 Age + \beta_9 Gar + \varepsilon$$

où :

- *Risk_credit* représente la variable dépendante (grave, modéré ou nul),
- *Conf*, *ExcFin*, *Taille*, *SecA*, *Autof*, *AncR*, *HisC*, *Age*, *Gar* sont les variables explicatives,
- β désigne les coefficients estimés,
- ε correspond aux termes d'erreur.

Le signe et la significativité des coefficients permettront de déterminer la nature et l'intensité de l'influence de chaque variable explicative sur le risque de crédit.

Cependant, le modèle logit multinomial présente certaines limites. L'hypothèse d'indépendance des alternatives irrélevantes (IIA) peut s'avérer restrictive, notamment lorsque les alternatives sont corrélées. De plus, le modèle suppose une relation linéaire entre les variables explicatives et le log-odds, ce qui peut ne pas refléter fidèlement des dynamiques plus complexes. Enfin, la présence de multicollinéarité entre variables explicatives ou de corrélation entre erreurs peut entraîner des biais d'estimation et réduire la robustesse des résultats.

3. Résultats de la recherche

Cette section présente les résultats relatifs aux facteurs d'asymétrie d'information et à leur contribution à la réduction du risque de crédit dans les institutions de microfinance (IMF) au Togo.

L'étude a ciblé 35 chargés de crédit issus d'IMF. Parmi eux, 30 ont effectivement répondu, soit un taux de participation de 85,71 %. Ce taux élevé s'explique par un suivi rigoureux du processus de collecte, incluant des relances téléphoniques et des visites de terrain.

Du côté des clients des IMF, l'enquête a concerné 100 répondants, dont 96 ont complété le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 96 %. Ces chiffres traduisent une forte implication des participants et garantissent la fiabilité des données collectées.

3.1. Résultats de l'analyse descriptive

L'analyse descriptive permet de caractériser les clients selon leur secteur d'activité et leurs modes de financement.

- 63 % des enquêtés exercent dans le secteur commercial,

- 17 % dans le secteur des services,
- 9 % dans les secteurs industriel, agricole et de l'élevage.

En ce qui concerne le financement, 55 % des clients déclarent recourir à leurs fonds propres, pour un montant généralement inférieur ou égal à 100 000 FCFA. Cela montre que, malgré le rôle joué par les IMF, l'autofinancement reste une ressource essentielle pour les micro-entrepreneurs, ce qui confirme son importance dans l'analyse du risque de crédit.

3.2. Effets marginaux du risque de crédit

Les résultats économétriques permettent d'estimer l'influence des variables explicatives sur deux niveaux de risque : modéré et grave.

Tableau 2 : Effets marginaux pour le risque modéré

Variable	dy/dx	Std.Err.	Z	P>z
Conf	0.116	0.125	0.920	0.357
ExcFin	0.101	0.094	1.070	0.283
Taille	0.087	0.095	0.920	0.356
SecA	-0.337	0.051	-6.580	0.000
Autof	-0.207	0.104	-1.980	0.048
AncR	0.164	0.120	1.360	0.173
HisC	-0.052	0.134	-0.390	0.697
Age	-0.071	0.094	-0.760	0.450
Gar	0.043	0.085	0.500	0.614

Source : Auteurs

L'interprétation montre que :

- Le secteur d'activité (SecA) est hautement significatif ($p < 0,001$) et présente un effet négatif. Les clients du secteur commercial ou industriel voient leur probabilité de risque modéré diminuer de 33,7 % par rapport à ceux du secteur des services.
- L'autofinancement (Autof) est également significatif ($p < 0,05$) et exerce un effet réducteur : un client finançant son projet avec plus de 100 000 FCFA de fonds propres

a 20,7 % de chances en moins de présenter un risque de crédit modéré.

- Les autres variables (confiance, exclusivité, taille de l'entreprise, ancienneté de la relation, etc.) ne sont pas statistiquement significatives, bien que certaines affichent des signes attendus (ex. confiance et taille avec un effet réducteur du risque).

Tableau 3 : Effets marginaux pour le risque grave

Variable	dy/dx	Std.Err.	Z	P>z
Conf	-0.010	0.120	-0.090	0.930
ExcFin	-0.095	0.086	-1.100	0.273
Taille	-0.095	0.090	-1.060	0.289
SecA	0.254	0.048	5.300	0.000
Autof	0.108	0.097	1.110	0.267
AncR	-0.128	0.116	1.110	0.268
HisC	0.124	0.101	1.230	0.218
Age	0.049	0.087	0.570	0.570
Gar	0.049	0.080	0.620	0.538

Source : Auteurs

Concernant le risque grave :

- Le secteur d'activité (SecA) demeure significatif ($p < 0,001$) mais avec un effet positif cette fois. Les clients opérant dans les secteurs commercial et industriel ont 25,4 % de probabilité en plus d'être associés à un risque grave, comparés à ceux des services. Cette inversion de signe entre risque modéré et risque grave suggère que certains secteurs, bien qu'apportant de la stabilité, peuvent aussi exposer à des risques plus élevés en cas de crise ou de choc externe.
- L'autofinancement (Autof) perd sa significativité dans ce modèle, indiquant que le poids de l'investissement personnel ne constitue pas un facteur déterminant dans les situations de risque grave.
- Les autres variables ne présentent pas de relations statistiquement significatives, mais leurs signes laissent entrevoir des tendances intéressantes : par exemple, l'exclusivité

du financement et la taille de l'entreprise tendent à réduire la probabilité de risque grave, même si ces résultats ne sont pas confirmés statistiquement.

Les résultats obtenus confirment que les facteurs d'asymétrie d'information influencent différemment la probabilité de risque de crédit dans les IMF togolaises. Trois éléments majeurs se dégagent : le secteur d'activité, l'autofinancement et l'effet plus nuancé des autres variables. Globalement, le secteur d'activité s'impose comme la variable la plus significative, mais son influence varie selon l'intensité du risque. L'autofinancement joue un rôle protecteur limité, tandis que les autres variables, bien que non significatives, fournissent des indications utiles sur les dynamiques relationnelles entre emprunteurs et IMF.

Tableau 4 – Synthèse des résultats selon le type de risque

Facteurs clés	Risque modéré	Risque grave	Interprétation
Secteur d'activité (SecA)	Effet significatif négatif (-33,7 %) : les clients du secteur commercial/industriel présentent moins de risques que ceux des services.	Effet significatif positif (+25,4 %) : en cas de défaillance, les mêmes clients sont plus exposés à un risque grave.	Variable déterminante, mais ambivalente : protectrice dans le risque modéré, aggravante dans le risque grave.
Autofinancement (Autof)	Effet significatif négatif (-20,7 %) : un engagement personnel élevé réduit la probabilité de défaut modéré.	Non significatif : l'investissement personnel ne protège pas contre les risques graves.	L'autofinancement améliore la solvabilité à court terme, mais devient insuffisant face à des chocs sévères.
Autres variables (Confiance, exclusivité, taille, ancienneté, garanties, historique, âge)	Signes globalement conformes aux attentes (tendance à réduire le risque), mais sans significativité statistique.	Effets non significatifs, parfois incohérents.	Facteurs secondaires : utiles pour comprendre la dynamique relationnelle, mais sans poids décisif dans la prédiction du risque.

Source : Les auteurs

En somme, l'étude montre que si certaines variables permettent d'atténuer les risques modérés, elles se révèlent insuffisantes pour prévenir les risques graves, lesquels semblent davantage liés à des facteurs structurels et contextuels échappant au contrôle direct des IMF.

4. Discussion des résultats

Cette section confronte les résultats obtenus aux enseignements de la littérature existante, afin d'en dégager les principales implications.

4.1. Secteur d'activité

Les régressions révèlent des effets contrastés du secteur d'activité selon l'intensité du risque. Pour le risque modéré, l'appartenance au secteur commercial ou industriel diminue significativement la probabilité de défaut (-33,7 %). Ce résultat corrobore les analyses de Adaïr et Adaskou (2011), qui attribuent à ces secteurs une meilleure capacité d'adaptation face aux chocs économiques. À l'inverse, pour le risque grave, le même secteur accroît la probabilité de défaut (+25,4 %). Cette inversion peut s'expliquer par la forte exposition de ces activités à la saturation des marchés, aux cycles économiques et aux crises conjoncturelles, ce qui rejoint l'hypothèse de Stiglitz et Weiss (1981) sur la sensibilité accrue de certains secteurs aux conditions macroéconomiques. Cull et al. (2018) notent également que les micro-entrepreneurs actifs dans ces filières sont particulièrement vulnérables en période de ralentissement, ce qui accroît le risque de défaillance critique.

Ainsi, les IMF doivent ajuster leurs politiques de gestion du risque en fonction des spécificités sectorielles, en tenant compte des trajectoires différenciées entre stabilité en période normale et fragilité en contexte de crise. Cela rejoint la conclusion d'Armendáriz et Morduch (2010), selon laquelle l'asymétrie d'information et la gestion du crédit en microfinance sont fortement influencées par la nature des secteurs économiques.

4.2. Autofinancement

L'autofinancement apparaît comme un facteur protecteur contre le risque modéré (-20,7 %), confirmant son rôle de signal de solvabilité déjà mis en évidence par Bédué (1997) et Adaïr et Adaskou (2011). En effet, l'investissement personnel de l'emprunteur traduit un engagement

financier et psychologique, renforçant la confiance de l'institution prêteuse (Morgan & Hunt, 1994).

Cependant, cette variable perd toute significativité dans le cas du risque grave. Cette absence de protection peut être interprétée comme la conséquence de facteurs exogènes échappant à l'emprunteur, tels que les fluctuations économiques ou les crises sectorielles. Dans ce contexte, même un fort autofinancement ne suffit pas à prévenir un défaut, ce qui illustre le mécanisme de rationnement du crédit décrit par Stiglitz et Weiss (1981). Ainsi, si l'autofinancement reste un indicateur pertinent de réduction des risques intermédiaires, son efficacité diminue fortement lorsque les conditions de marché deviennent instables ou imprévisibles.

4.3. Autres variables non significatives

Les résultats montrent que des variables traditionnellement jugées importantes, telles que la confiance, l'ancienneté de la relation, les garanties ou l'historique de compte, n'ont pas d'effet statistiquement significatif dans le cas étudié. Ce constat diverge des travaux d'Omri et Bellouma (2004), qui soulignent le rôle déterminant de ces dimensions dans la gestion du risque de crédit.

Cette divergence peut être attribuée au contexte spécifique du Togo, où l'asymétrie d'information prend des formes particulières. Nyssens (2002) et Maystadt (2002) montrent que dans les marchés émergents, les emprunteurs disposent souvent de moins d'informations financières fiables, ce qui accentue l'opacité des relations de crédit. De plus, la présence de garanties informelles (réseaux familiaux, engagements communautaires) ou l'usage croissant des technologies financières peuvent supplanter les indicateurs classiques. Armendáriz et Morduch (2010) et Cull et al. (2018) rappellent que des innovations comme le scoring numérique et la digitalisation des processus peuvent jouer un rôle plus direct que les variables relationnelles traditionnelles dans l'évaluation et la maîtrise des risques.

Les résultats mettent en évidence une influence différenciée des variables sur le risque de crédit, selon son intensité. Le secteur d'activité apparaît comme le facteur le plus structurant, confirmant l'importance d'une approche sectorielle dans la politique de gestion du risque. L'autofinancement, quant à lui, renforce la solvabilité des emprunteurs pour les risques

intermédiaires, mais montre ses limites face aux situations extrêmes. Enfin, l'absence de significativité des autres variables, pourtant souvent mises en avant dans la littérature, souligne le poids du contexte togolais, marqué par des pratiques informelles et l'émergence de nouveaux outils numériques. Ces constats suggèrent que la gestion du risque de crédit dans les IMF nécessite une approche contextualisée, combinant des critères classiques avec des dispositifs innovants d'évaluation.

4.4. Perspectives et implications

Cette recherche contribue à une meilleure compréhension du rôle des variables liées à l'asymétrie d'information dans la gestion du risque de crédit au sein des institutions de microfinance, particulièrement dans un contexte émergent comme celui du Togo. Les résultats mettent en évidence l'intérêt de stratégies différenciées selon les profils d'emprunteurs, tout en soulignant la nécessité d'intégrer des dispositifs innovants pour améliorer la fiabilité de l'évaluation du risque.

Ils invitent notamment les IMF à renforcer l'usage des outils numériques et des plateformes de gestion de données, qui permettent de mieux documenter la situation des emprunteurs et de limiter les biais liés à l'opacité informationnelle. Une telle orientation s'inscrit dans la perspective de Stiglitz et Weiss (1981), qui considèrent que la réduction des asymétries passe par une plus grande transparence et par l'adoption de mécanismes institutionnels adaptés. L'enjeu n'est pas seulement de réduire les défauts de remboursement, mais aussi de favoriser une inclusion financière durable, en particulier pour les emprunteurs issus des secteurs les plus exposés aux fluctuations économiques.

Par ailleurs, cette étude ouvre des pistes de recherche futures, notamment sur l'apport des fintechs et des innovations financières dans l'évaluation et la gestion du risque de crédit. L'adoption croissante de systèmes de scoring numérique, de la blockchain et d'outils prédictifs basés sur l'intelligence artificielle constitue un champ d'investigation prometteur (Cull et al., 2018). Ces évolutions pourraient permettre aux IMF d'élaborer des modèles de gestion du risque plus robustes, capables d'intégrer les réalités locales tout en répondant aux exigences d'efficacité et de sécurité.

En somme, les résultats obtenus ne se limitent pas à des constats empiriques, mais appellent

également à une reconfiguration des pratiques managériales et technologiques dans la microfinance, afin d'atténuer les limites structurelles induites par l'asymétrie d'information.

Conclusion

Cette étude s'est consacrée à l'analyse de l'impact de l'asymétrie d'information sur la gestion du risque de crédit dans les institutions de microfinance (IMF) au Togo. L'objectif principal était de comprendre dans quelle mesure la gestion de l'asymétrie d'information peut contribuer à réduire le risque de crédit, enjeu crucial pour la stabilité et la pérennité du secteur.

La revue de la littérature a montré que l'asymétrie d'information constitue l'une des causes majeures des crédits non performants, particulièrement dans des contextes où l'accès à des informations fiables reste limité. La méthodologie adoptée, reposant sur un modèle logit multinomial, a permis d'examiner économétriquement l'influence de plusieurs variables explicatives, telles que le secteur d'activité de l'emprunteur, son niveau d'autofinancement ou encore l'ancienneté de sa relation avec l'IMF.

Les résultats indiquent que les emprunteurs évoluant dans le secteur industriel ou commercial présentent un risque modéré réduit de 33,7 % par rapport à ceux du secteur des services. Par ailleurs, un autofinancement supérieur à 100 000 FCFA diminue de 20,7 % la probabilité de non-remboursement. Ces constats confirment l'importance de la transparence de l'information et de la solidité financière des emprunteurs dans la prévention du risque de crédit.

Cependant, certaines limites doivent être soulignées. L'échantillon, restreint aux IMF de Lomé, limite la portée des résultats, tandis que la nature binaire de plusieurs variables explicatives réduit la finesse de l'analyse. Des recherches futures pourraient élargir le champ d'étude à d'autres régions du Togo et intégrer des variables quantitatives afin d'affiner la compréhension des dynamiques observées.

Au final, cette étude ouvre des perspectives concrètes pour améliorer la gestion du risque de crédit dans les IMF togolaises, en mettant l'accent sur la réduction de l'asymétrie d'information, la diversification des sources de financement et le renforcement de la relation de confiance entre les institutions et leurs clients.

Bibliographie

- Adaïr, P., & Adaskou, M. (2011). Théories financières et endettement des PME en France. *Revue internationale PME : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 24(3-4), 137-171.
- Akerlof, G. (1970). The market of lemons: Quality uncertainty and market mechanism. *Review of Economic Studies*, 31(2), 488-500.
- Armendáriz, B., & Morduch, J. (2010). *The economics of microfinance* (2e éd.). MIT Press.
- Ati, A. (2006). Le risque de crédit : évaluation à partir des engagements des banques auprès des grands groupes tunisiens. Université de Jendouba.
- Ayayi, A. G. (2012). Credit risk assessment in the microfinance industry. *Economics of Transition*, 20(1), 37-72.
- Bédué, A. (1997). *Choix financiers des entreprises et comportement bancaire* (Thèse de doctorat). Université Paris X.
- Bekolo, C., et al. (2008). Proximité marketing et offre de crédit dans les institutions de microfinance : un essai d'explication du crédit aux micro-entrepreneurs. *Gestion 2000*, 25(1), 49-66.
- Bentz, Y., & Merunka, D. (1996). La modélisation du choix des marques par le modèle logit multinomial et les réseaux de neurones artificiels : Proposition d'une approche hybride. *Recherche et Applications en Marketing*, 11(2), 43-61.
- Berry, L. L. (1983). Relationship marketing. In L. Berry, G. Shostack, & G. Upah (Eds.), *Emerging perspectives on services marketing* (pp. 25-28). AMA.
- Berry, L. L. (1995). Relationship marketing of services: Growing interest, emerging perspectives. *Journal of the Academy of Marketing Science*, 23(4), 236-245.
- Bester, H. (1987). The role of collateral in credit markets with imperfect information. *European Economic Review*, 31(4), 887-899.
- Churchill, C., & Coster, D. (2001). *Manuel de gestion de risque en microfinance*. CARE.
- Coase, R. H. (1937). The nature of the firm. *Economica N.S.*, 4(16), 386-405.
<https://doi.org/10.1111/j.1468-0335.1937.tb00002.x>
- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Morduch, J. (2018). The microfinance business model: A review of the literature. *World Bank Research Observer*, 33(2), 83-105.

<https://doi.org/10.1093/wbro/lkx002>

- Dardour, A., & Ouvrard, S. (2012). L'analyse du risque de crédit dans les IMF françaises : une approche collective fondée sur la confiance. *Humanisme et Entreprise*, 5(310), 57-72.
- DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48(2), 147-160. <https://doi.org/10.2307/2095101>
- Donada, C., & Nogatchewski, G. (2010). Dépendance asymétrique dans les alliances verticales : comment un client vassal contrôle-t-il ses fournisseurs. *Management International Review*, 1(1), 63-74.
- Founanou, M., & Ratsimalahelo, Z. (2011). Le financement des petites et moyennes entreprises en Afrique subsaharienne. *La Revue des Sciences de Gestion*, 249-250, 105-112.
- Garbarino, E., & Johnson, M. S. (1999). The different roles of satisfaction, trust, and commitment in customer relationships. *Journal of Marketing*, 63(2), 70-87.
- Gardes, N. (2013). Antisélection. Université de Bordeaux. <http://nathaliegardes.canalblog.com/archives/2013/08/12/27825186.html>
- Garets, V., Löhmer, A., & Martin, S. (2009). L'approche relationnelle dans les banques. *Revue française de gestion*, 191(1), 123-138.
- Guinnane, T. W. (2010). Les économistes, le crédit et la confiance. *Genèses*, 2(79), 6-25.
- Honlonkou, A. N., et al. (2006). Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1), 53-81.
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.
- Kotler, P., & Keller, K. L. (2006). *Marketing management* (12e éd.). Prentice-Hall.
- Maystadt, J.-F. (2002). *Contribution potentielle des entités d'économie sociale au financement des micro et petites entreprises. Application au cas espagnol* (Mémoire de master). Université catholique de Louvain.
- Morgan, R. M., & Hunt, S. D. (1994). The commitment-trust theory of relationship

- marketing. *Journal of Marketing*, 58(3), 20-38.
- Moukame Ndam, J. (2016). *Gestion de l'asymétrie d'information et réduction du risque de crédit dans les institutions de microfinance camerounaises* (Mémoire de master). Université de Dschang.
- Mwihi, S. (2012). Relation entre la gestion du risque de crédit, pratiques et niveau des prêts non performants des institutions de microfinance dans le comté de Nyeri (Mémoire). Université de Nairobi.
- Ndiaye, K. (2012). Le scoring en microfinance : un outil de gestion du risque de crédit. *Atelier d'écriture sur la microfinance au Sénégal*, 1-12.
- Ngongang, D. (2015). Asymétrie d'information et rationnement du crédit bancaire dans les PME camerounaises. *Revue congolaise de gestion*, 1(20), 11-54.
- Omri, A., & Bellouma, M. (2004). Le regroupement des demandes de crédits des petites et moyennes entreprises tunisiennes dans le contexte d'asymétrie d'information. *Revue internationale PME*, 17(2), 43-63.
- Omri, A., & Bellouma, M. (2008). L'impact de la qualité de la relation banque-entreprise sur la prime de risque exigée des entreprises tunisiennes. *La Revue des Sciences de Gestion*, 1(229), 95-102.
- Phung, T.-A. (2009). *Le rationnement du crédit des PME : Le cas du Vietnam* (Thèse de doctorat). Université Montpellier I.
- Riding, A. L., Haines, G., & Thomas, R. (1994). Banking experiences of Canadian micro-businesses. *Journal of Enterprising Culture*, 1(3-4), 321-345.
- Rivaud-Danset, D. (1996). Les contrats de crédit dans une relation de long terme : De la main invisible à la poignée de main. *Revue économique*, 47(4), 937-962.
- Roger, P. (1988). Théorie des marchés efficients et asymétrie d'information. *Finance*, 9(1), 57-97.
- Roesch, M., & Héliès, O. (2007). La microfinance, outil de gestion du risque ou de mise en danger par surendettement ? *Autrepart*, 44(4), 119-140.
- Saadi, M. (2009). *Implantation de l'approche relationnelle dans le domaine des services : Cas du secteur bancaire* (Mémoire de master). Université du Québec à Montréal.
- Statnik, J.-C. (2007). *Asymétrie d'information et rationnement partiel du crédit* (Thèse de

- doctorat). Université Lille II. <http://these.fr>
- Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American Economic Review*, 71(3), 393-410.
- Tankpé, T. A. (2018). Gestion des impayés dans les systèmes financiers décentralisés au Togo. *Le CAMES*, 1(2), 189-203.
- Tupangiu, L. (2017). Information asymmetry and credit risk. *Défis de l'avenir, University of Craiova*, 17(19), 153-157.
- Voukeng, G. B. (2016). Analyse des causes des impayés dans le processus d'octroi de crédit dans les institutions de microfinance au Cameroun : Cas de la bourse d'épargne et de crédit (BEC) (Mémoire de master). Université de Liège.
- Waffo, D. T., Kamdem, E., & Tchamanou, A. (2016). Mécanismes de gestion du risque de crédit ex ante et performance globale des EMF camerounais. *Journal of Academic Finance*, 7, 54-67.
- Williamson, S. D. (1986). Costly monitoring, financial intermediation, and equilibrium credit rationing. *Journal of Monetary Economics*, 18(2), 159-179.